

Bilan de compétences en faire un atout

Vous allez réaliser un bilan de compétences et vous attendez de votre conseiller qu'il vous accompagne en décidant de votre orientation ? Vous faites fausse route. Voici quelques conseils pour exploiter au mieux ce moment qui peut être déterminant dans votre carrière si vous vous investissez de façon concrète.

Prenez votre bilan en main dès le début

Vous en avez la possibilité, puisque la loi sur le bilan de compétences (1991) autorise tous salariés, ayant plus d'un an d'ancienneté dans son entreprise, à réaliser un bilan. Sachez également qu'il est possible de le faire dans le cadre du DIF (Droit individuel à la formation), qui vous accorde 20 heures de formation par an. Le bilan est gratuit pour vous quand il est financé par un fond de formations auquel votre entreprise cotise chaque année. Le choix vous est même donné de faire ce bilan pendant votre temps de travail ou en dehors, en informant votre employeur ou pas. Si vous êtes décidé (et salarié), n'attendez pas qu'on vous le propose voire qu'on vous l'impose dans le cadre du plan de formation. Une réorganisation de l'entreprise peut en effet inciter une direction des ressources humaines à recourir au bilan de compétences pour redéployer les compétences. Et dans ce cas, elle vous envoie chez son prestataire de bilan. Prenez plutôt les devants et appropriez-vous cet outil de gestion de carrière.

Trouvez chaussure à votre pied

Sachez que vous avez la possibilité de consulter plusieurs organismes, avant de choisir celui auprès de qui vous vous engagez. Vous trouverez des listes d'organismes dans les Fongécif ou dans les centres interrégionaux de bilans de compétences (CIBC). La loi prévoit un entretien préalable d'une heure environ pour découvrir le conseiller, la méthode utilisée et pour formaliser les clauses du "contrat". C'est-à-dire les objectifs de travail que vous poursuivrez : valider une formation, un projet professionnel, identifier les formes d'évolution possibles dans l'entreprise... Utilisez ce droit, il n'est pas qu'une simple formalité !

En sélectionnant votre organisme, veillez à ce que la prestation de bilan comporte bien un total de 24 heures de prestation avec un nombre significatif de séances individuelles. Au-delà de la découverte d'informations pratiques (lieu, heures, durée...), méthodologiques (tests, exercices), vous mesurerez votre motivation et votre entente avec votre conseiller. Choisissez-le en fonction de sa capacité d'écoute, de son aptitude à reformuler votre demande et à vous donner envie de vous investir !

Vous êtes l'acteur majeur de votre démarche

Les dispositifs méthodologiques respectent en général de grandes phases : exploration du parcours réalisé et des intérêts professionnels, connaissance de soi (motivations, compétences...), projet (investigation et enquête, validation...) Le conseiller, à l'aide de différents outils (exercices, tests, entretiens individuels ou en groupe), cherchera à vous faire formaliser vos compétences, motivations... Pour optimiser vos chances de réussite, il est important lors des entretiens que vous soyez dans une posture de "chercheur" à l'égard de vous-même, que vous arrêtiez le

conseiller dès que vous ne comprenez plus la consigne, que vous lui posiez des questions, que vous soyez présent et actif au cours de la séance. Le conseiller ne détient pas les réponses, et en aucun cas, il ne se positionnera à votre place, par rapport aux différents projets qui se dégageront de votre bilan. En revanche, sa fonction miroir vous renverra vos propres interrogations, vous invitant à approfondir et à terme, à hiérarchiser vos aspirations et, au bout de l'investigation, vos projets.

Faites émerger le sens global de votre parcours

Après chaque séance, tenez un "journal de bord": écrivez ce que vous avez compris ou appris de vos compétences, de votre parcours, de vos intérêts, ce qui vous a étonné, les questions que vous vous posez. Cet exercice a plusieurs vertus. Réalisé a posteriori, vous profitez de cet écrit pour réinterpréter plus sereinement les derniers échanges. A la lecture de l'ensemble, vous percevrez le sens global de votre parcours. Vous reprenez ainsi la main sur votre histoire professionnelle et restez dans la dynamique de réflexion où le bilan vous a placé.

De Maryse Marzolf, psychosociologue du travail

Article paru dans Vie de Famille – octobre 2006